



26 mars 2021

(21-2476)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

BREF RAPPORT DE MISE À JOUR DE L'IGAD AU COMITÉ SPS

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT (IGAD)

La communication ci-après, reçue le 24 mars 2021, est distribuée à la demande de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

1. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD) est un centre technique régional de l'IGAD (Autorité intergouvernementale pour le développement), communauté économique régionale composée de sept États membres d'Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud).

2. L'IGAD/ICPALD a fourni aux États membres ci-dessus un soutien technique durant la période considérée pour renforcer la lutte contre les maladies animales transfrontières et intensifier le commerce du bétail dans la région afin de soutenir les efforts de développement national des États membres. Les mesures de soutien comprennent les activités décrites ci-dessous.

1 SITUATION CONCERNANT L'UTILISATION DE MÉDICAMENTS ILLICITES DANS LES ZONES TRANSFRONTALIÈRES DU SOUDAN DU SUD AVEC LE SOUDAN ET L'OUGANDA, DOCUMENTÉE, ET CONCLUSIONS PARTAGÉES LORS D'UN ATELIER DE SENSIBILISATION

3. Le rapport sur l'évaluation de la situation concernant l'utilisation illégale de médicaments vétérinaires, son ampleur et ses sources dans les zones transfrontalières du Soudan du Sud avec le Soudan et l'Ouganda a été évalué et validé, et il y a eu sensibilisation des parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement en médicaments aux conclusions de l'évaluation de l'utilisation illégale de médicaments vétérinaires. Parmi les principales recommandations, il est demandé aux organismes de réglementation des médicaments, aux ministères responsables de la santé animale et aux parties prenantes de renforcer la surveillance après la mise sur le marché des médicaments, les inspections de pharmacovigilance et le suivi des médicaments dans la région de l'IGAD, en partageant régulièrement les résultats. En outre, les gouvernements de la région de l'IGAD, en étroite collaboration avec les principales parties prenantes, devraient envisager de créer des agences de réglementation des médicaments vétérinaires via un instrument statutaire.

2 POSITIONNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE L'IGAD POUR MIEUX TIRER PARTI DE L'ACCORD SUR LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF) DANS LE COMMERCE DES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE: RÉUNION CONSULTATIVE RÉGIONALE

4. Le Centre de l'IGAD pour le pastoralisme et le développement de l'élevage (ICPALD), en collaboration avec l'UA-BIRA et l'Organisation africaine de normalisation (ORAN), a organisé une réunion régionale pour évaluer l'état de préparation des pays de l'IGAD à ce jour, en identifiant les principales questions techniques qui nécessitent l'attention d'un organisme politique supérieur afin de faire bénéficier au mieux les pays des initiatives de l'AfCFTA. La réunion virtuelle a été suivie par 49 participants de l'UA-BIRA, d'USAID, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), de l'ORAN, de l'IGAD et de hauts fonctionnaires des ministères de l'élevage et du commerce ainsi que des représentants du secteur privé de sept États membres de l'IGAD. Dans le cadre des principales recommandations, nous aidons actuellement trois pays de l'IGAD à élaborer des stratégies nationales de mise en œuvre de l'AfCFTA.

5. Remerciements: L'IGAD/ICPALD remercie les États membres, l'Union européenne, l'UA-BIRA et la FAO pour leur collaboration et/ou leur financement dans le cadre des activités mentionnées ci-dessus.
